

DECLARATION LIMINAIRE

CNAS du 25 mars 2010

Monsieur le Président,

Ce CNAS prospectif s'ouvre après une journée de grève et de manifestations ce 23 mars. L'ampleur de cette mobilisation démontre s'il le fallait encore, la détermination des agents des ministères de Bercy à combattre toute tentative de remise en cause de leur régime de pension et leur volonté de voir abroger les dispositions de la loi « mobilité ».

Au delà, avec des taux de participation largement supérieurs à la moyenne de la Fonction Publique de l'Etat, les agents des différentes directions rattachées aux ministères économiques et financiers, ont démontré leur profond désaccord face aux multiples réformes qu'ils subissent. Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (REATE) sont autant de graves menaces qui pèsent sur l'avenir de leurs missions de service public, le tout sur fond de suppressions d'emplois récurrentes et d'absence de réponse à leur légitime revendication d'augmentation de pouvoir d'achat !

D'ailleurs, le boycott du CNAS du 15 décembre 2009, avait déjà été l'occasion pour les représentants des personnels de signifier cette situation engendrant une dégradation constante des conditions de travail et une souffrance au travail accrue. C'est pourquoi, FO Finances et les autres fédérations syndicales avaient rejeté toute idée de discussion sur un budget « Action sociale » qui ne permettait pas de répondre aux attentes des personnels, à un moment où les besoins en la matière sont toujours plus importants.

FO Finances prend acte aujourd'hui, à la suite de l'engagement du Secrétaire Général de Bercy du 11 février dernier, du calendrier et de la méthode proposée. Il va de soi que les groupes de travail thématiques sur le logement, la restauration, le tourisme social et les vacances familles doivent pouvoir associer l'ensemble des acteurs qui concourent à la définition ou la mise en œuvre de cette politique.

Toutefois, pour FO Finances la mise en place de ces groupes de travail ne saurait se traduire par une nouvelle cure d'austérité pour les agents mais bien au contraire par une volonté marquée d'une politique sociale ambitieuse.

Au travers de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), et de la Réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat (REATE), nombre d'agents des ministères Economiques et Financiers voit leur repère administratif se

transformer voire disparaître. Dans ce cadre, nombre de conventions, chartes a vu le jour le plus souvent sans véritable concertation avec les représentants du personnel. Par ailleurs, de nouvelles structures administratives (plates-formes...) ou de nouvelles responsabilités sont conférées ou transférées à d'autres structures administratives (Préfet..). Dans ce cadre, beaucoup d'interrogations, voire d'inquiétudes ont vu le jour et s'amplifient.

Pour FO Finances, ce CNAS prospectif doit être l'occasion de clarifier et surtout de garantir une politique d'action sociale ministérielle offrant à l'ensemble des agents des ministères économiques et financiers :

- un égal accès aux prestations ministérielles, qu'elle que soit l'unité administrative d'affectation,
- un réseau d'action sociale départemental ministériel.

Lors du CTPM, FO Finances était intervenue sur les conséquences apportées par la loi de finances rectificative 2010 de l'amputation des 77 millions d'€ pour nos deux ministères, afin de connaître la répartition de ces restrictions budgétaires. Nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse pour savoir si le budget action sociale est impacté par cette mesure !

Concernant l'introduction du bio dans la restauration collective, la décision de suspendre l'expérimentation à Paris a été annoncée le 16 février 2010. FO FINANCES rappelle toutefois ne pas être opposée à sa mise en place mais ne saurait, en aucun cas, admettre que le surcoût de cette mesure soit à la charge exclusive des agents.

La tempête Xynthia a causé de nombreux dégâts corporels et matériels. Le Ministre a décidé de mettre en place des mesures spécifiques pour venir en aide aux sinistrés. Si nous avons enregistré de façon positive cette démarche, nous souhaiterions que puisse nous être communiqué un bilan des interventions matérielles ou financières opérées auprès des agents des ministères de Bercy touchés.

Pour conclure, FO Finances considère que ce CNAS revêt un caractère tout à fait particulier voire existentiel pour l'avenir de la politique d'action sociale ministérielle, c'est pourquoi nous attendons de celui-ci que des orientations précises soient clairement énoncées. De même, les discussions qui s'engageront prochainement dans les groupes de travail thématiques doivent aboutir à ce que le haut niveau d'action sociale à Bercy soit non seulement préservé mais développé ! A l'évidence, qu'ils soient en place, depuis peu ou depuis près de trois ans, les ministres prendraient une lourde responsabilité en refusant d'entendre et de répondre aux préoccupations largement exprimées par les personnels.